

Fiche de poste
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Intitulé de poste : Référent(e) travail pénitentiaire
Famille professionnelle (RMJ) : Politiques publiques
Emplois-type (RMJ) : Cadre sectoriel(le)
Corps concerné : Attaché d'administration de l'Etat

Affectation : Agence du TIG et de l'insertion professionnelle des PPSMJ

Localisation : Site Millénaire 3 - Bâtiment Olympe de Gouges - 35 rue de la gare – 75019 Paris

Poste profilé : Oui

Statut du poste : PSDV

Groupe RIFSEEP : 3

Durée d'affectation souhaitable sur le poste : 3 ans

I - Missions et organisation du service

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'agence est chargée :

- De proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- De rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous main de justice ;
- De coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- D'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- En complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- D'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- D'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- De proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II - Description du poste

Le (la) titulaire du poste conduit la politique d'emploi des personnes placées sous main de justice en mettant en œuvre la stratégie de l'Agence, en lien avec les directions concernées du ministère.

A ce titre le (la) titulaire :

- construit un plan de développement du travail pénitentiaire :
 - o dans des secteurs inscrits dans une forte dynamique de recrutement (développement durable, service à la personne, numérique etc.)
 - o adapté aux différentes typologies d'établissements pénitentiaires et de publics ;

- permettant d'assurer une offre quantitative de travail suffisante tout en améliorant la qualité de celle-ci et sa diversité.
- contribue au développement de l'offre de travail au sein des établissements pénitentiaires en accompagnement des référents interrégionaux dans leur démarche de prospection et de construction des projets d'implantation ;
- apporte une expertise aux services déconcentrés sur l'utilisation et la rationalisation des surfaces de stockage et de travail ;
- conçoit et veille à la mise en œuvre d'une organisation pertinente des postes au sein du service général des établissements pénitentiaires ;
- anime, en lien avec les autres référents du service, le réseau des référents interrégionaux de l'insertion professionnelle au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires ;
- forme les acteurs locaux sur les dispositifs d'emploi des personnes placées sous main de justice et notamment sur le cadre normatif du travail pénitentiaire ;
- participe à la conception et l'évolution du volet travail dans les contrats de gestion déléguée et les établissements en PPP ;
- contribue à la réforme du statut du détenu travailleur pilotée par la cheffe de projet « réforme du travail pénitentiaire » et particulier sur le volet infra réglementaire ;
- veille, en lien avec la référente orientation et formation professionnelle et le référent emploi des PPSMJ, au lien entre les activités de travail et de formation professionnelle et à la construction de parcours d'emploi pour les personnes placées sous main de justice.

III - Compétences requises

Une expérience professionnelle dans une structure publique dans un domaine lié à l'emploi ou à l'insertion – ministère du travail ou collectivité territoriale – ou bien dans une structure privée – entreprise, secteur de l'insertion, entreprise adaptée – peut être valorisée.

Le candidat disposera en outre des qualités suivantes :

- Appétence pour les questions juridiques ;
- Expérience dans la gestion de projet ;
- Forte capacité de communication ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Rigueur et organisation.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

Benjamin GUICHARD - Chef du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi
benjamin.guichard@justice.gouv.fr – 01 70 22 82 41
Lucie CHARBONNEAU – Adjointe au chef du service des politiques et de l'accompagnement
lucie.charbonneau@justice.gouv.fr – 01 70 22 83 11